

Réf: Dossier N° : 47700

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE MEDICO-SOCIALE DIEU A COMPASSION »

en abrégé «SMS-DC »

Siège social : ABIDJAN - PORT BOUET SOGEFIHA Bloc 342 P 04, 01
BP 4082 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE MEDICO-SOCIALE DIEU A COMPASSION » en abrégé «SMS-DC ».

Objet: Diverses activités (assistance médicale ; clinique médicale ; matériel ; biomédicale ; construction et vente immobilière ; recherche e financement de projets ; livraison matériels et fournitures de bureaux ; agro pastoral et autres activités).

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - PORT BOUET SOGEFIHA Bloc 342 P 04, 01 BP 4082 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur DIKA DIAMAN PAULINE EPSE N'ZI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08526 du 28/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7996 du 28/03/2018

